



Dossier de candidature Année scolaire 2025–2026

NOM :

Prénom :

Classe demandée :

RETOUR IMPERATIF DES DOSSIERS :

Avant le 7 Mars 2025

SECTION SPORTIVE
EXCELLENCE
DEPARTEMENTALE JUDO
DE L'ORNE





OBJET : Journée d'évaluation en section sportive excellence départementale judo.

Nous vous invitons à la journée d'évaluation qui aura lieu le

Samedi 07 Mars 2025

Collège Nicolas Jacques Conté – 1 Rue du 11 Novembre – Sées.

Cette journée n'implique aucun engagement de votre part mais nous permettra de répondre à vos interrogations et de faire le point sur vos motivations.

Le programme de la journée se décline comme suit :

- 9h/9h30 : Réunion d'information sur le fonctionnement de la structure et du collège
 - 9h30/11h30 : Détection sportive pour les judoka /visite des infrastructures pour les parents.
- Prévoir tenue de sport, judogi, claquettes, gourde.

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à retourner impérativement avant le **07 mars 2025** par courrier à l'adresse ci-dessous, ainsi qu'un questionnaire à remplir avec le QR CODE joint.

Collège Nicolas Jacques Conté

1 rue du 11 novembre 1918 BP14 61500 Sées

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous adressons nos salutations sportives.

Mr LAUTRU
Principal du collège
NJ Conté de Sées

Mme BAILLEUL
Professeur D'EPS
Coordinatrice des SS

Alexandre RENARD
Cadre technique fédéral 61
Responsable de la section
Tel : 0681187783
alexandre.renard@ffjudo.com



CANDIDATURE et ADMISSION

1) Dossier de candidature, à remplir par la famille et à envoyer.

Votre dossier de candidature doit nous parvenir **complet** à l'adresse ci-dessous pour **le 07 mars 2025 au plus tard** (impérativement). Il sera examiné par une commission de l'établissement qui retiendra les candidats sur des critères **scolaires** et sportifs. Les résultats seront communiqués aux familles.

Vous voudrez bien nous retourner les pièces suivantes :

- *Une enveloppe à votre adresse affranchie au tarif en vigueur*
- *1 photo d'identité récente fixée au dossier*
- *La fiche de candidature*
- *L'autorisation parentale pour participer aux tests d'évaluation*
- *La photocopie du 1 premiers bulletins trimestriels 2024-2025.*

Le dossier est à retourner à :

**Collège Nicolas Jacques Conté
1 rue du 11 novembre 1918
BP14 61500 Sées**

2) Procédure d'affectation

Tous les dossiers de candidature seront transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Orne pour anticiper les demandes de dérogations dans le cas d'une admission en section sportive départementale judo.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil auprès secrétariat du collège NJ Conté de Sées



AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION AUX TESTS D'EVALUATION SPORTIFS

Je soussigné (e) Monsieur ou Madame

Responsable légal de l'enfant :

NOM

Prénom

DATE DE NAISSANCE :

L'AUTORISE A PARTICIPER AUX T.E.S.

Qui auront lieu le Samedi 15 mars 2025

Au dojo de Sées 1 Rue du 11 novembre 61500 Sées

En cas d'urgence médicale ou chirurgicale, j'autorise les responsables du comité de l'Orne de judo à prendre toute disposition préconisée par le corps médical.

Je certifie que mon enfant a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le dernier rappel datant obligatoirement de moins de 5 ans).

N° de Sécurité Sociale des parents :

Fait à

le

SIGNATURE :

PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

M.

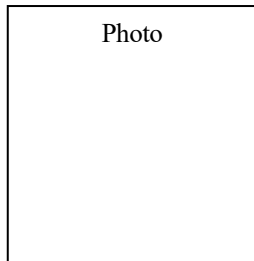
n° tél. :

ou M.

n° tél. :



FICHE DE CANDIDATURE



**Lien QR Code à remplir
obligatoirement :**



ELEVE

NOM : Prénoms :

Date de naissance Taille : Poids :

Établissement fréquenté cette année (nom et adresse) :
.....
.....

Classe suivie actuellement :

Classe et Langues vivantes et options envisagées au collège Nicolas Jacques Conté :

LV1 ☐ ANGLAIS

LV2 ☐ ALLEMAND

☐ ESPAGNOL

Qualité demandée : ☐ INTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ☐ EXTERNE

RESPONSABLE LEGAL

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Lien avec l'élève : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur ☐ autre (préciser) :

SITUATION SPORTIVE

Club actuel :

Nom du professeur de Judo :

Grade (Ceinture) : Catégorie de poids : Catégorie d'âge FFJDA actuelle

Palmarès sportif :
.....
.....

A, le

Signature de l'élève

Signature des responsables

Signature du professeur de club



LES ETUDES ET LE SPORT AU COLLEGE NJ Conté DE Sées

La construction et le développement de l'individu dépendent d'un équilibre permanent entre activité intellectuelle et activité physique et entre activité individuelle et activité au sein d'un groupe.

C'est dans cette perspective que le collège Conté, en partenariat avec le comité de l'Orne de judo, fonctionne en collaboration depuis 1985 pour le bon fonctionnement de cette section.

Cette section vise le perfectionnement ou l'approfondissement d'une pratique sportive, selon les capacités de chaque jeune.

Inscrit dans une section sportive, vous avez le double objectif de mener de pair des études sérieuses et une pratique sportive régulière exigeante.

Les personnels du collège (enseignants, éducation, restauration, entretien, santé, intendance,

Textes officiels BO n°47 du 26/12/1996

[La section sportive] procure aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive de leur choix tout en suivant une scolarité normale.

Charte des sections sportives scolaires du 13/06/2002

Art 2 : elle offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux.

Art3 : elle permet :

- De motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent,
- De développer le goût de l'effort et de mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier
- D'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective,
- De les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres.

Art 6 : la responsabilité de la section sportive scolaire est confiée à un enseignant d'E.P.S de l'établissement.

direction) mettront tout en œuvre pour faciliter votre réalisation personnelle à la fois dans les études et le sport. C'est ainsi que sont aménagés des horaires et des dispositifs particuliers pour les études, l'accès au C.D.I, les repas et l'orientation du suivi médical. Ces dispositions spécifiques ont des incidences sur l'organisation du travail et l'emploi du temps de tous les services du collège

